Le remploi dans une situation de plus-value







Valeur quand le 1^{er} bien est revendu 150 000,00 \$

1^{er} bien:

Valeur brute = 100 000,00 \$ Hypothèque = 40 000,00 \$

Valeur nette au moment du mariage ou de l'union = 60 000,00 \$

Achat d'un 2^e bien : Valeur brute = 225 000,00 \$ Hypothèque = 75 000,00 \$ Solde de 150 000,00 \$ payé avec la réutilisation du produit de la vente du 1^{er} bien



À la dissolution, valeur brute = 300 000,00 \$ Hypothèque = 0 \$ Plus–value acquise = 75 000,00 \$

1^{er} volet

Calcul de la déduction sur le 1^{er} bien :

Valeur nette au moment du mariage = 60 000,00 \$

+

Plus-value acquise = 50 000,00 \$

Donc

 $50\ 000,00\$ \$ $\times\ 60\ 000,00\$ \$ = 30\ 000,00\ \$

100 000,00 \$

Déduction pour le 1^{er} bien : 90 000,00 \$

Calcul de la déduction sur le 2^e bien :

Remploi d'un bien possédé lors du mariage = 90 000,00 \$ (1^{ère} déduction)

+

Plus-value acquise = 75 000,00 \$, soit (300 000,00 \$ - 225 000,00 \$)

Donc

75 000,00 \$ x 90 000,00 \$ = 30 000,00 \$

225 000,00 \$

Déduction totale suivant le remploi : 120 000,00 \$



